

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### DÉPARTEMENT DU GERS

#### VILLE DE PAVIE

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	19
Présents :	18
Procurations :	1
Votants :	19
Date de convocation :	18/11/2025
Votes Pour :	19
Votes Contre :	-
Abstentions :	-

Séance du mardi 9 décembre 2025 à 20 H 30,

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle Bernard IV – Maison de la Culture, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire

**PRÉSENTS** : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Brigitte BAJON-LALANNE, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Claudine CARAYOL, Martine DAREUX, Alexandre DENEITS, Géraldine DUTREY, Jacques FAUBEC, Jacques GABRIEL, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Alexandra SAGOT, Philippe SENTEX, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

**PROCURATION** : Jean-Marc REGNAUT donne procuration à Ludovic SICARD.

**SECRETAIRE** : Karine BESSÉ

#### Délibération n° 2025-052

#### 7.1 Décisions budgétaires

##### **Objet** : Versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe « Lotissement Belvédère »

**Le Conseil municipal,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2224-1 et L.2224-2 relatifs aux budgets annexes,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57,

**VU** le budget principal de la commune,

**VU** le budget annexe « Lotissement Belvédère »,

**Considérant** que le budget annexe « Lotissement Belvédère » présente un besoin de financement afin d'assurer son équilibre budgétaire,

**Considérant** que le budget principal de la commune peut, le cas échéant, verser une subvention d'équilibre à un budget annexe,

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il est nécessaire d'attribuer une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe « Lotissement Belvédère » afin d'en assurer l'équilibre.

Il propose d'accorder à ce titre une subvention exceptionnelle d'un montant de 6 542,01 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- Décide d'attribuer une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe « Lotissement Belvédère » pour un montant de 6 542,01 € ;
- Précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal par décision modificative ;
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Fait et délibéré, les jour, mois, et an que dessus.*

PAVIE, le 30 décembre 2025

Le Maire,

Jean-Michel BLAY

